



# Projet Pédagogique ALSH Cocc'Malins Année 2025

les francas

L'éducation en mouvement



COMMUNE DE  
Saint-Hilaire  
de-Brethmas



## SOMMAIRE

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b>I. CONTEXTE DU CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF .....</b>                       | <b>Pages 4 à 8</b>   |
| ✿ A. L'Organisateur .....  | Page 4               |
| ✿ B. La Situation Initiale .....   | Page 5               |
| ✿ C. Le Responsable du Centre de Loisirs Éducatif .....                      | Page 8               |
| <b>II. INTENTIONS ÉDUCATIVES, OBJECTIFS &amp; ACTIONS PÉDAGOGIQUES .....</b> | <b>Pages 8 à 12</b>  |
| ✿ A. Les Intentions Éducatives .....   | Page 8               |
| ✿ B. Les Objectifs Pédagogiques .....  | Page 11              |
| ✿ C. Les Actions Pédagogiques & le Programme d'Animation.....                | Page 12              |
| <b>III. LES MOYENS .....</b>   | <b>Pages 13 à 14</b> |
| ✿ A. Les Moyens Humains .....  | Page 13              |
| ✿ B. Les Moyens Financiers .....   | Page 14              |
| <b>IV. PROJET DE FONCTIONNEMENT .....</b>                                    | <b>Pages 15 à 17</b> |
| ✿ A. La Structuration du Temps & du Groupe .....                             | Page 15              |
| ✿ B. La Structuration des Espaces .....                                      | Page 17              |
| <b>V. ÉVALUATION DU PROJET .....</b>   | <b>Pages 18 à 20</b> |
| ✿ A. Les Critères et les Indicateurs .....                                   | Page 18              |
| ✿ B. Les Modalités d'Évaluation .....  | Page 19              |

## Informations générales du centre de loisirs

Ce tableau présente les informations administratives et organisationnelles essentielles concernant le centre de loisirs, permettant d'identifier clairement sa structure, son fonctionnement et ses périodes d'ouverture.

| Élément                            | Informations  |
|------------------------------------|---|
| Nom du centre de loisirs           | ALSH Cocc'Malins  |
| Organisateur                       | Mairie de Saint-Hilaire-de-Brethmas   |
| Coordonnées du centre de loisirs   | 3/5ans: 193 chemin de l'école Maternelle, St-Hilaire-de-Brethmas<br>6/13ans: 178 rue Andre Schenk, St-Hilaire-de-Brethmas<br>06.15.16.47.16 |
| Public accueilli                   | 3/13ans   |
| Dates / périodes d'ouverture       | Tous les mercredis périscolaires<br>Vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps & les six premières semaines des vacances d'été.        |
| Numéro de récépissé de déclaration | 0300520CL000224   |

## I-LE CONTEXTE DU CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF

### A-L'ORGANISATEUR

La Mairie de Saint-Hilaire-de-Brethmas, organisatrice du projet éducatif, affirme sa volonté de placer l'enfant et le jeune au cœur de son action éducative. À travers ce type d'initiative, la commune cherche à contribuer à la formation du citoyen de demain, en lui offrant des expériences collectives qui favorisent le respect, la coopération et le sens du vivre-ensemble. Le projet vise aussi à accompagner le développement global de l'enfant en stimulant son imagination et sa créativité, tout en l'aidant à gagner en autonomie grâce à des activités où il peut prendre des initiatives et s'impliquer activement. En proposant ces actions sur le territoire communal, la mairie souhaite renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté locale et offrir un cadre d'accueil ouvert et inclusif. Elle entend également partager les enjeux éducatifs avec les familles et les différents acteurs, afin de construire une cohérence éducative forte et durable. Enfin, ce projet s'inscrit dans une volonté de faire évoluer les pratiques et cadres éducatifs, en expérimentant de nouvelles approches pédagogiques, tout en encourageant l'engagement citoyen à travers des expériences collectives qui éveillent la responsabilité et l'ouverture sur le monde.

Un centre de loisirs éducatif (souvent appelé ALSH – Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est une structure qui accueille les enfants et les jeunes en dehors du temps scolaire (mercredis, vacances scolaires, parfois après l'école). Contrairement à une simple garderie, il a une vocation éducative :

- Il propose des activités variées (artistiques, sportives, culturelles, scientifiques, environnementales, citoyennes...) qui visent à contribuer au développement global de l'enfant.
- C'est un lieu de socialisation où les enfants vivent des expériences collectives différentes de celles de l'école et de la famille.
- Les équipes d'animation construisent un projet pédagogique en lien avec un projet éducatif défini par la collectivité.
- Il met l'accent sur des valeurs éducatives telles que celles portées par les FRANCAS, à savoir:
  - Humanisme : reconnaissance de la personne dans sa singularité, tout en valorisant sa dimension sociale. L'enfant est considéré comme un individu capable d'apprendre, de réfléchir, d'agir, et mérite respect et dignité.
  - Liberté : permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer, de prendre des initiatives, de développer leur autonomie, tout en respectant leur environnement et les autres.
  - Égalité : veiller à ce que tous les enfants, quels que soient leur origine, leur milieu, leurs capacités, aient les mêmes chances d'accès aux loisirs, à l'apprentissage, aux activités éducatives.
  - Solidarité : encourager l'entraide, le partage, la coopération, la participation collective.

- Laïcité : agir dans un cadre indépendant de toute influence religieuse ou confessionnelle, garantir le respect mutuel, la tolérance, et favoriser la compréhension de l'autre au-delà des croyances.
- Paix : promouvoir le dialogue, la résolution non violente des conflits, la bienveillance, le respect mutuel, l'acceptation de la diversité.

| Élément               | Informations                                       |
|-----------------------|--|
| Nom de l'organisateur | Mairie de Saint-Hilaire-de-Brethmas                |
| Adresse               | 1 chemin du stade, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas |
| Coordinnées           | 04.66.61.33.59                                     |

## B-LA SITUATION INITIALE

Le **centre de loisirs de Saint-Hilaire-de-Brethmas** fonctionne dans le cadre d'une **convention de gestion** établie entre la commune, les **Francas du Gard** et **Alès Agglomération**. Cette organisation partenariale permet de garantir une cohérence éducative forte et de bénéficier de l'expertise des Francas dans l'accompagnement des enfants et des jeunes. Sur le **temps périscolaire**, le centre s'inscrit dans le **Projet Éducatif Territorial (PEDT)**, qui définit les orientations éducatives communes à l'ensemble des acteurs locaux (école, associations, collectivités). Le PEDT vise à assurer une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, en favorisant l'accès à des activités culturelles, sportives et citoyennes de qualité. Sur le **temps extrascolaire** (mercredis, vacances), le centre s'appuie sur le **Projet Éducatif (PE) de la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas**, qui fixe les grandes valeurs et priorités éducatives municipales. Ces orientations locales servent de cadre de référence aux équipes d'animation pour proposer des activités adaptées aux besoins des enfants, tout en respectant les valeurs de la collectivité et celles portées par les Francas.

La commune de **Saint-Hilaire-de-Brethmas** est située dans le sud de la France, à l'est de la région Occitanie, dans le département du Gard (30). Elle fait partie de la **Communauté de communes d'Alès Agglomération**. La population de la commune connaît une croissance régulière depuis plusieurs décennies, passant de 1 271 habitants en 1936 à **4 600 habitants en 2023**.

Sur le plan démographique, **651 familles** avec enfants résident sur la commune : 313 familles ont un seul enfant, 279 familles en ont deux, 54 familles en ont trois, et 5 familles ont quatre enfants ou plus (données 2021). Actuellement, **381 enfants sont scolarisés** sur le territoire communal.

## Projet pédagogique ALSH Cocc'Malins Année 2025

Saint-Hilaire-de-Brethmas bénéficie d'un cadre de vie agréable, alliant le charme d'un environnement rural à la proximité de la ville d'Alès. Cette situation géographique permet aux enfants d'évoluer dans un milieu naturel propice à la découverte et à l'épanouissement, tout en ayant accès aux infrastructures urbaines nécessaires.

### Capacité d'accueil maximale :

|                    |           |           |
|--------------------|-----------|-----------|
| Tranche d'âge      | 3/6 ans   | 6/13 ans  |
| Mercredis          | 16 places | 24 places |
| Vacances Hiver     | 24 places | 48 places |
| Vacances Printemps | 24 places | 48 places |
| Vacances Été       | 24 places | 48 places |
| Vacances Toussaint | 24 places | 48 places |

### Locaux et lieux d'affectation :

| Tranche d'âge | Lieu d'affectation  | Locaux  |
|---------------|---|---|
| 3-5 ans       | 193 chemin de l'Ecole Maternelle, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas | Un grand réfectoire - une salle d'activité - une salle de repos/infirmerie - un espace extérieur      |
| 6-13 ans      | 178 rue André Schenk, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas             | Un grand réfectoire - une salle d'activité - une salle de motricité - un espace extérieur - un bureau |

**L'accueil des familles se fait de 8h00 à 9h30 le matin et de 16h30 à 18h00 le soir, ce qui signifie que l'ALSH est ouvert de 8h00 à 18h00.**

Les taux d'encadrement :

| Lieu               | 3/5 ans                 | 6/13 ans                 |
|--------------------|-------------------------|--------------------------|
| Sur la terre ferme | 1 animateur / 8 enfants | 1 animateur / 12 enfants |
| Dans l'eau         | 1 animateur / 5 enfants | 1 animateur / 8 enfants  |

Afin d'assurer l'encadrement des enfants, nous respectons le cadre réglementaire avec au minimum 50% d'agents diplômés (BAFA, BAFD, CPJEPS, CAP Petite Enfance...). À cela s'ajoutent les stagiaires (30% maximum) et le personnel non diplômé (20%). Durant les temps d'accueil, l'équipe est composée du personnel périscolaire communal ainsi que des saisonniers(-ères). Les stagiaires sont accompagnés par le reste de l'équipe pédagogique, avec un suivi d'évaluation régulier effectué par la direction. Plusieurs réunions sont planifiées afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leur proposer des activités de qualité dans un cadre sécuritaire. Le nombre d'animateurs varie selon les périodes périscolaires ou extrascolaires, en fonction du nombre d'enfants présents sur la structure.

Pour les activités physiques et sportives proposées à l'ALSH, l'encadrement est assuré par un intervenant extérieur diplômé. Ce professionnel qualifié garantit la sécurité des enfants tout en proposant des activités adaptées à leur âge et à leurs capacités, favorisant ainsi le développement de leur motricité, de leur coordination et de leur esprit d'équipe.

Cette organisation permet de garantir un accueil de qualité, sécurisant et bienveillant, favorisant l'épanouissement de chaque enfant dans un cadre collectif structurant.

## **C-LE RESPONSIBLE DU CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF**

### **C1-L'organisateur**

En tant que **directrice de l'ALSH**, je collabore directement avec l'organisateur du projet, **par l'intermédiaire de l'élu à la jeunesse**. Cette collaboration étroite nous permet de **coordonner nos actions et de nous assurer que toutes les activités proposées s'inscrivent dans les mêmes perspectives éducatives**, en cohérence avec le projet éducatif de la commune et les orientations pédagogiques définies.

### **C2-Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif**

En tant que **directrice de l'ALSH**, mes valeurs éducatives s'inscrivent dans une logique de **cohérence et de complémentarité** avec celles portées par les Francas et la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas. Je privilégie avant tout **le respect de la singularité de chaque enfant**, en favorisant son épanouissement, sa créativité et son autonomie, tout en veillant à son intégration harmonieuse dans le groupe.

Je m'appuie sur les principes des Francas, tels que **l'humanisme, la solidarité, l'égalité et la laïcité**, pour proposer des activités inclusives et ouvertes à tous, et je veille à ce que chaque enfant puisse **s'exprimer, participer et s'engager** dans des projets collectifs.

En cohérence avec les valeurs éducatives de la commune, je mets également l'accent sur **la formation du citoyen**, en développant chez les enfants le sens des responsabilités, le respect des autres et l'engagement dans des actions collectives. Mon objectif est de créer un cadre éducatif stimulant et sécurisant, où les enfants peuvent **grandir, apprendre et s'épanouir pleinement**, en harmonie avec les projets pédagogiques de la collectivité et les orientations des Francas.

## **II-INTENTION EDUCATIVES, OBJECTIFS ET ACTIONS PEDAGOGIQUES**

### **A-LES INTENTIONS EDUCATIVES**

#### **1. Mission d'Accueil**

L'ALSH accueille les **enfants, les familles et les partenaires éducatifs** dans un environnement sécurisé, bienveillant et stimulant. L'accueil vise à instaurer une **relation de confiance**, à répondre aux besoins des enfants et à favoriser l'intégration et la participation de chaque famille dans la vie de la structure.

## **2. Mission d'Information**

L'information est diffusée auprès des **enfants, des familles, des équipes pédagogiques et des habitants du territoire** via différents supports : réunions d'information, affichages, site internet de la commune, notre page Facebook. L'objectif est de garantir une **communication claire, accessible et régulière** sur le fonctionnement de l'ALSH, les activités proposées, les projets pédagogiques et les événements locaux.

## **3. Mission d'Orientation**

L'ALSH se positionne comme un **espace pivot de l'action éducative locale**, en lien étroit avec les écoles, les associations et les services municipaux. Il sert de **catalyseur de participation et d'engagement**, en accompagnant les enfants et leurs familles dans leurs choix d'activités, en orientant vers des projets éducatifs et culturels et en favorisant la découverte de nouvelles compétences et centres d'intérêt.

## **4. Mission de Participation**

L'ALSH encourage la **participation active des enfants, des familles et des équipes pédagogiques**. Les espaces de participation sont organisés pour que chacun puisse **exprimer ses idées et s'impliquer dans des projets collectifs**. Cette démarche vise à créer un **cadre inclusif et collaboratif**, où chacun peut exprimer ses idées, prendre des responsabilités et contribuer à la vie éducative et sociale de la commune.

## **5. Mission d'Activité**

L'ALSH constitue un **espace de jeu, de découvertes et de parcours éducatifs et culturels**. Les activités sont conçues pour être **ludiques, créatives et pédagogiquement actives**, permettant aux enfants de développer leurs compétences sociales, intellectuelles, motrices et artistiques. Le centre favorise également les activités collectives, les projets thématiques et les sorties éducatives pour enrichir l'expérience des enfants.

## **6. Démarche Écocentre de Loisirs – Objectifs sur 3 ans**

L'ALSH s'engage dans une démarche **Écocentre de Loisirs**, visant à sensibiliser les enfants, les familles et les équipes aux enjeux environnementaux et à promouvoir des pratiques durables. Les objectifs principaux pour les trois prochaines années sont :

- **Impliquer les familles** dans les actions menées par le centre, pour créer une dynamique collective et partager les bonnes pratiques.
- **Valoriser la démarche anti gaspillage** auprès du public, en sensibilisant les enfants et les familles à la réduction des déchets et à l'impact de leurs comportements.
- **Informier sur l'impact économique et écologique du gaspillage alimentaire**, notamment en lien avec les activités des accueils collectifs de mineurs (ACM).
- **Promouvoir l'éducation au goût** à travers des ateliers et des activités ludiques permettant aux enfants de découvrir et apprécier différents aliments, tout en réfléchissant à la juste consommation.

## Projet pédagogique ALSH Cocc'Malins Année 2025

- **Intégrer le Plan Alimentaire Territorial (PAT)** dans la rédaction du Projet Éducatif, afin d'inscrire les actions du centre dans une démarche globale et cohérente avec la commune.
- **Réfléchir à l'impact financier du gaspillage alimentaire** sur le fonctionnement des ACM, en sensibilisant les enfants et les familles aux enjeux économiques de leurs choix.
- **Associer la restauration scolaire** à la démarche, pour créer une continuité éducative entre les temps d'accueil périscolaires, extrascolaires et scolaires.

Créer du lien avec les structures locales engagées dans la même démarche, afin de mutualiser les moyens, partager les ressources et renforcer l'impact des actions éducatives et environnementales

## B-LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



## C-LES ACTIONS PEDAGOGIQUES ET PROGRAMME D'ANIMATION

| Objectifs pédagogiques  | Actions pédagogiques/Programme d'animation  |
|---|---|
| Sensibiliser à la différence et au vivre-ensemble                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat avec <b>l'association Entr'ouvrir</b> : atelier culinaire inclusif où enfants de l'ALSH et les enfants en situation de handicap cuisinent ensemble.</li> <li>- Sortie au théâtre : découvrir des émotions et des personnages variés, favoriser l'empathie.</li> <li>- Jeux sportifs de cohésion et activités manuelles favorisant la coopération et le partage.</li> </ul>                                     |
| Favoriser l'Autonomie   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un conte animé : les enfants imaginent l'histoire, fabriquent les décors et enregistrent les voix.</li> <li>- Préparation d'un buffet dînatoire : les enfants réalisent eux-mêmes les recettes, organisent la mise en place et le service.</li> <li>- Création des publications Facebook "Les Cocc'malins" : les enfants participent activement à la communication et valorisation de leurs projets.</li> </ul> |
| Proposer des activités variées en collaboration avec les partenaires locaux | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie à la médiathèque : découverte du livre, temps d'échanges avec les bibliothécaires.</li> <li>- Cours de Théâtre menés par l'Association communale Viv'Art Compagnie.</li> </ul>  |

Ces actions concrètes permettent à chaque enfant de s'épanouir, de découvrir l'autre, de développer son autonomie et de s'engager dans des projets collectifs valorisants et inclusifs, tout en favorisant le vivre-ensemble et la coopération. La directrice accompagne les animateurs en lien avec les différents partenaires, organise des réunions de préparation avant chaque période de vacances ainsi que des lundis soirs dédiés à un temps supplémentaire, et veille à réévaluer régulièrement les actions et le programme d'activités en fonction des envies et propositions des enfants.

### **III-LES MOYENS**

#### **A-LES MOYENS HUMAINS**

| Nombre | Rôle                           | Diplôme                          |
|--------|--------------------------------|----------------------------------|
| 1      | Directrice de Structure        | STG BAFD                         |
| 1      | Référent Animateur             | STG BPJEPS                       |
| 1      | Animateur communal             | BAFA                             |
| 5      | Animateur saisonnier           | BAFA/BAC PRO ANIMATION/ CAP AEPE |
| 2      | Animateur saisonnier           | STG BAFA                         |
| 1      | Animateur saisonnier           | NON DIPLOME                      |
| 4      | Agent d'entretien/restauration | BAFA, CAP Petite Enfance, HACCP  |

Le rôle de formatrice est assuré par la directrice, qui supervise le suivi des stages avec des objectifs précis. Plusieurs points sont définis afin d'orienter les axes à approfondir pour chaque stagiaire, selon leur profil et leur formation.

Les animateurs présents jouent un rôle d'exemplarité auprès des stagiaires. Leur formation se poursuit tout au long de l'année, notamment lors du repérage et du suivi des difficultés rencontrées. Par exemple, des réunions avec la formatrice peuvent être organisées pour aborder des thématiques telles que :

- Les déplacements à pied ou en car
- Le matériel indispensable lors des sorties
- La baignade en ACM

Les pauses des animateurs sont organisées selon la règlementation un minimum de 20 minutes toutes les 6H, les pauses sont prise entre 13H & 14H30, un roulement est mis en place sur une durée de 30minutes minimum & une pause 15minutes peut être prises avant le goûter de façon à tourner pour que les groupes d'enfants continue à être en sécurité durant ce temps.

## **B-LES MOYENS FINANCIERS**

Le budget est un budget annuel, établi en fonction des participations financières de différentes parties prenantes : la commune, Alès Agglomération, la CAF, la CTG, ainsi que la participation des familles. Les activités proposées sont planifiées et définies en fonction de ce budget annuel, afin d'assurer leur faisabilité et leur qualité tout en respectant les ressources disponibles.

Sur la période des vacances de la Toussaint, le budget sera utilisé pour financer :

- des cours de théâtre
- une sortie au théâtre
- la conception d'un buffet dînatoire et d'atelier cuisine.

## **C-LES MOYENS MATERIELS**

Les moyens matériels sont :

- Les minibus, utilisés pour les déplacements collectifs lors des sorties et excursions.
- La malle culinaire, permettant la réalisation d'ateliers pratiques en cuisine.

Par ailleurs, aucun déplacement en minibus ne nécessitera la mise en place d'une pause obligatoire pour cause de fatigabilité, puisque la durée de ces trajets ne dépassera pas 15 minutes.

## **IV-PROJET DE FONCTIONNEMENT**

### **A-LA STRUCTURATION DU TEMPS ET DU GROUPE**

Cette organisation quotidienne vise à offrir un cadre rassurant, équilibré et éducatif pour les enfants accueillis au sein de l'ALSH. Elle permet de rythmer la journée par des temps calmes et dynamiques, favorisant à la fois l'autonomie, la socialisation et le bien-être des enfants.

| Temps de la journée  | Objectifs et attitudes de l'équipe d'animation  | Déroulement et organisation   |
|--|---|---|
| Accueil du matin<br>8h00 – 9h45  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être ponctuel et disponible</li> <li>- Accueillir enfants et familles avec sourire</li> <li>- Échanger avec les parents</li> <li>- Mettre en place des petits ateliers libres</li> <li>- Favoriser la socialisation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil échelonné</li> <li>- Appel des groupes</li> <li>- Présentation du programme du jour</li> <li>- Passage aux toilettes</li> </ul>            |
| Activités / Temps libres<br>10h00 – 11h30                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en sécurité les enfants</li> <li>- Être à l'écoute</li> <li>- Adapter selon météo, âge, envie</li> <li>- Favoriser autonomie et coopération</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités au choix selon âge</li> <li>- Encadrement par animateurs</li> <li>- Rangement collectif</li> <li>- Passage aux toilettes</li> </ul>      |
| Repas<br>12h00 – 13h15   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager un moment convivial</li> <li>- Favoriser autonomie (service, découpe)</li> <li>- Encourager à goûter</li> <li>- Être attentif aux besoins</li> <li>- Sensibiliser au gaspillage</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place par petits groupes</li> <li>- Repas en groupes mixtes</li> <li>- Débarrassage participatif</li> <li>- Bilan de la matinée</li> </ul> |
| Temps calme<br>13h30 – 14h30<br><br>Sieste (3/5ans)<br><br>13h15/15h30 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un vrai repos</li> <li>- Créer un climat apaisé</li> <li>- Proposer lectures, histoires, jeux calmes etc..</li> <li>- Respecter le rythme de chacun</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sieste libre selon besoin</li> <li>- Activités calmes pour les plus grands (diversifiées pour les rendre plus ludique)</li> </ul>                  |

Projet pédagogique ALSH Cocc'Malins Année 2025

|                                     |   |  |
|-------------------------------------|---|--|
|                                     |   |  |
| Goûter<br>16h00 – 16h30             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir un moment convivial</li> <li>- Favoriser autonomie (service, rangement)</li> <li>- Échanger sur la journée</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Goûter collectif</li> <li>- Discussions et partages</li> <li>- Nettoyage participatif</li> </ul>                    |
| Départ des enfants<br>16h30 – 18h00 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les parents</li> <li>- Faire un bilan avec les enfants</li> <li>- Vérifier les autorisations et affaires</li> <li>- Faire un retour aux familles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits ateliers autonomes</li> <li>- Pointage des présences</li> <li>- Retour d'informations aux parents</li> </ul> |
| Fermeture du centre 18h00           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ranger et sécuriser les locaux</li> <li>- Préparer le matériel et listes pour le lendemain</li> <li>- Compléter le cahier de transmission</li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification du rangement</li> <li>- Préparation logistique pour le lendemain</li> </ul>                            |

Lors de l'inscription des enfants à l'ALSH, les familles remplissent une fiche comportant l'ensemble des renseignements concernant l'enfant, avec un paragraphe spécifique consacré au handicap (MDPH, AEEH, PAI, problèmes de santé, etc.). Chaque situation est examinée attentivement, et la direction prend contact avec les familles afin de recueillir un maximum d'informations.

En cas de notification MDPH ou AEEH, les familles sont orientées vers notre partenaire **Relais Loisirs Handicap 30**, afin de favoriser un échange entre familles, professionnels et enfants et de garantir un accueil personnalisé. Cela peut inclure des solutions adaptées comme l'accueil sur demi-journées ou l'alternance d'une journée sur deux.

À l'issue de chaque période d'accueil, un **point d'information** est réalisé par un animateur et la direction. Ce suivi permet d'évaluer la pertinence et la qualité de l'accueil, et d'ajuster les dispositifs pour les périodes suivantes.

## **B-LA STRUCTURATION DES ESPACES**

| Type d'espace                       | Localisation | Aménagement   | Utilisation   |
|-------------------------------------|--------------|---|---|
| Salle principale / salle d'activité | Intérieur    | Divisée en petits coins : coins calmes, coins de jeux libres, table d'activité manuelle, tapis au sol | Jeux libres, activités créatives, temps calmes, interactions entre enfants          |
| Salle de répit / remise au calme    | Intérieur    | Canapé, coussins, couvertures, fidgets  | Gestion des conflits, retour au calme, relaxation, régulation émotionnelle          |
| Espace collectif                    | Préau        | Espace dégagé   | Activités collectives, jeux de groupe, ateliers dirigés par les animateurs          |
| Espace extérieur                    | Cour/Jardin  | Cerceaux, ballons, cordes à sauter, autres matériels de jeux libres                                   | Jeux libres, activités sportives, grands jeux collectifs                            |
| City/Parc                           | A proximité  | Terrain de sport, espace vert   | Jeux sportifs, grands jeux, sorties en plein air, activités collectives plus larges |

## V-EVALUATION DU PROJET

### A-LES CRITERES ET LES INDICATEURS

| Objectif pédagogique                              | Action pédagogique  | Critères  | Indicateurs   | Résultat |
|---|---|---|---|----------|
| Sensibiliser à la différence et au vivre-ensemble | - Partenariat avec l' <b>association Entr'ouvrir</b> : atelier culinaire inclusif où enfants de l'ALSH et les enfants en situation de handicap cuisinent ensemble | - Collaboration<br>- Intégration<br>- Mixité                  | - Nombre d'enfants ayant participé activement<br>- Interactions observées entre enfants de l'ALSH et en situation de handicap |          |
| Sensibiliser à la différence et au vivre-ensemble | - Sortie au théâtre : découvrir des émotions et des personnages variés, favoriser l'empathie.   | - Compréhension<br>- Détail des émotions/sentiments ressentis | - Participation active et réactions des enfants<br>- Discussions et retours lors du débriefing                                |          |
| Sensibiliser à la différence et au vivre-ensemble | - Jeux sportifs de cohésion et activités manuelles favorisant la coopération et le partage.   | - Travail collectif<br>- Coopération                          | - Capacité à respecter les règles collectives<br>- Aide et soutien mutuel observé   |          |
| Favoriser l'Autonomie                             | - Création d'un conte animé : les enfants imaginent l'histoire, fabriquent les décors et enregistrent les voix.   | - Initiative<br>- Créativité                                  | - Nombre d'idées proposées par les enfants<br>- Degré de participation dans chaque étape                                      |          |
| Favoriser l'Autonomie                             | - Préparation d'un buffet dînatoire : les enfants réalisent eux-mêmes les recettes, organisent la mise en place et le service.                                    | - Organisation<br>- Autonomie                                 | - Réalisation des tâches par les enfants  |          |

|   |  |                                    |   |  |
|---|--|------------------------------------|---|--|
|   |  |                                    | - Respect du planning ou des étapes de préparation  |  |
| Favoriser l’Autonomie   | - Création des publications Facebook “Les Cocc’malins” : les enfants participent activement à la communication et valorisation de leurs projets. | - Créativité<br>- Expression libre | - Participation à la rédaction et publication<br>- Qualité et pertinence des contenus                     |  |
| Proposer des activités variées en collaboration avec les partenaires locaux | - Sortie à la médiathèque : découverte du livre, temps d’échanges avec les bibliothécaires.  | - Curiosité<br>- Participation     | - Nombre d’enfants ayant manipulé ou consulté des livres/jeux société<br>- Interactions avec le personnel |  |
| Proposer des activités variées en collaboration avec les partenaires locaux | - Cours de Théâtre menés par l’Association communale Viv’Art Compagnie.  | - Participation<br>- Engagement    | - Nombre d’enfants ayant pris part aux exercices<br>- Expression corporelle et vocale observée            |  |

## B-LES MODALITES D’ÉVALUATION

Différents bilans sont réalisés tout au long de l’année au sein de l’ALSH afin de suivre la qualité des actions, évaluer l’atteinte des objectifs et rédiger les rapports d’activités annuels.

### ➤ Rapports qualitatifs et quantitatifs annuels des vacances scolaires

Ce bilan offre une vue d’ensemble sur la fréquentation de l’ALSH, permettant de quantifier l’absentéisme et d’observer la mixité présente parmi les enfants. Il permet également d’analyser les projets et activités menés, afin de déterminer si les objectifs pédagogiques ont été atteints. L’objectif est d’évaluer le contenu des actions, de repérer les problématiques rencontrées et de mieux anticiper les projets futurs pour optimiser la qualité des activités.

### ➤ Bilan des sorties et interventions extérieures

Pour chaque sortie ou prestation extérieure, une évaluation est réalisée afin de mesurer l’objectivité, la cohérence et la qualité des activités proposées. Ce suivi permet de vérifier que les objectifs éducatifs sont respectés et que les enfants bénéficient d’une expérience enrichissante.

➤ **Bilan des animateurs**

Après chaque période, un questionnaire anonyme est proposé aux animateurs présents sur le terrain. Cela permet d'évaluer leur vécu et ressenti concernant le travail d'équipe, l'organisation, la mise en œuvre des projets et l'utilisation des locaux. Ces retours contribuent à améliorer la coordination et la qualité pédagogique de l'équipe.

➤ **Bilan avec les enfants et les familles**

- **Avec les enfants** : lors des journées d'accueil, le temps du goûter est dédié à un échange avec les enfants. Ils peuvent exprimer leurs ressentis, avis et envies concernant les activités vécues.
- **Avec les familles** : un échange quotidien est assuré par la personne en charge de la fermeture, afin de présenter les activités réalisées et recueillir les impressions des parents. De plus, des réunions annuelles avec les familles sont organisées pour partager les bilans, connaître leurs attentes et les impliquer davantage dans les projets de l'ALSH.